



FAUTE D'UN CHIRURGIEN EN SALLE D'OPERATION

Par lettie72

suite à une chute le 3 sept. dernier je me suis luxée une prothèse de la hanche. En la repositionnant le chirurgien m'a fait une grosse fracture du cotile avec déplacement et déchirure des tissus. Toutes les preuves sont sur les radios avant et après l'accident. Puis-je demander un dédommagement au chirurgien ? à l'hôpital ? le fait a été constaté seulement 2 mois plus tard, pendant 2 mois seule à mon domicile j'ai souffert le martyr avec seulement du doliprane pour me soulager.

MERCI pour vos conseils